

Pie XII

5 août 1942

Discours aux jeunes époux

Patrons et domestiques partagent une triple dignité laquelle crée une communauté de relations et de devoirs réciproques

Ce discours fait suite à celui du 22 juillet (cf. ci-dessus, p. 192) sur ce que doivent être les relations avec les auxiliaires du foyer :

II. - Patrons et domestiques. Devoirs réciproques.

Dans Notre dernière allocution aux jeunes mariés réunis autour de Nous, Nous avons essayé de mettre en lumière quelle religieuse beauté revêtent les relations entre maîtres et domestiques, lorsque les uns et les autres sont animés de cet esprit chrétien qui rend les « domestiques » en quelque sorte membres de la famille de leurs « patrons ». Ces belles relations familiales, observions-Nous, plus rares de nos jours que jadis, n'ont pas entièrement disparu, et Nous formions le vœu que de si antiques et si saintes traditions reflourissent dans les nouvelles familles que créent les jeunes époux par la mise en commun de leurs vies. N'est-ce pas aussi votre désir, bien-aimés fils et filles ? Ne souhaitez-vous pas ce soutien, ce précieux réconfort, pour la paix et la joie de votre foyer ? Mais un désir, une bonne volonté encore vague ou une admiration purement idéale ne suffisent point à pareille réalisation. Il faut que l'un et l'autre, et celui qui commande et celui qui sert, tiennent chacun sa place et accomplissent chacun son devoir, place et devoir qui, dans leur diversité, découlent de ce qui est commun aux maîtres et aux domestiques, de ce qui constitue leur lien. C'est ce que saint Augustin proclame en ces termes très heureux : « La première autorité de l'homme sur l'homme, une autorité que nous rencontrons chaque jour, c'est celle du maître sur son serviteur... Patrons et domestiques, voilà deux titres divers ; mais hommes et hommes, voilà deux noms égaux ^[1]. » Pénétrons ces paroles du saint Docteur : elles renferment une pensée qui, tirant son origine de l'unité de la nature humaine, rejoint le domaine de la foi et nous élève vers Dieu. Cette pensée, c'est que ces hommes, patrons et domestiques, sont les uns et les autres également serviteurs de Dieu ; c'est que, comme enfants de Dieu, ils sont frères ; c'est que, comme chrétiens, ils sont, dans leur diversité même, membres et organes d'un même corps, du corps mystique de Jésus-Christ. Cette communauté de triple dignité crée une communauté de relations et de devoirs réciproques.

Patrons et domestiques sont devant Dieu également hommes et serviteurs.

1. Le premier de ces caractères rend les hommes semblables et semblablement serviteurs de Dieu, parce que, bon gré mal gré, le genre humain ne peut nullement se soustraire au service de Dieu et à l'accomplissement de ses secrets desseins. Patrons et domestiques sont donc là égaux devant Dieu, sans que s'effacent pour autant les différences sociales de condition, de fortune et de besoin que Dieu dispose et règle et que la libre volonté de l'homme choisit et réalise. Ce caractère commun de serviteurs de Dieu impose aux patrons et aux domestiques l'obligation de concilier et d'harmoniser leurs rapports mutuels dans la justice et dans l'humanité. N'en doutez point, même entre Dieu et ses serviteurs c'est la justice et l'humanité qui règnent ; cette souveraine justice qui se doit tout à elle-même et rien à personne, parce qu'elle n'a pas d'égal, et qui couronne le trône de Dieu, le juste juge des mérites et des démérites de ses serviteurs dans l'observance de ses commandements et de sa loi ; cette humanité qui prend dans son cœur le nom de miséricorde et qui s'élève, rayonnante, au-dessus de toutes les œuvres divines. C'est par la sagesse de Dieu que règnent les rois (cf. Prov.,

viii, 15), et c'est par la même sagesse que Dieu soumet les peuples aux rois (cf. Ps., cxliii, 2). Dans la famille doit de même se refléter le divin gouvernement de justice et d'humanité par lequel Dieu ordonne à son service le genre humain universel. On parle souvent de justice, et c'est avec raison, puisque rendre à chacun son dû est l'affaire de tous et de chacun. Mais cette justice se réduit trop souvent à la rigueur d'une formule, au fait que l'un fournit strictement le travail convenu et que l'autre paye ponctuellement le salaire promis. Mais vous vous élèverez à une plus haute conception de la justice et de l'équité, si vous réfléchissez que les noms différents de maître et de serviteur recouvrent une même réalité : l'homme. Ce sont l'un et l'autre des hommes ; ce sont l'un et l'autre des créatures de Dieu, des créatures élevées au-dessus de la matière et de la nature ; de sorte que ces deux hommes sont l'un et l'autre, et au même titre, serviteurs de Dieu, le même, le seul, l'éternel Patron et Seigneur. En tant qu'hommes, ils possèdent l'un et l'autre - outre les biens, les droits et les intérêts du monde matériel - les biens, les droits et les intérêts plus sacrés de leur corps et de leur esprit, de leur cœur et de leur âme. Il ne s'agit donc pas des seules relations mutuelles de la simple justice qui se réduit, selon la froide signification de ce mot, à donner et à recevoir : à la justice il faut joindre l'humanité, cette humanité qui ressemble à la miséricorde et à la bonté de Dieu et qui élève la justice humaine plus haut que la matière, jusque dans les régions spirituelles.

Les souffrances de la pauvre domestique chargée de travail et privée d'affection.

Représentez-vous, si vous le pouvez, l'isolement d'une pauvre domestique qui, le soir, au terme d'une journée de labeur, se retire dans sa petite chambre, peut-être obscure et triste et dépourvue de tout confort. Elle n'a pas manqué de recevoir, comme il peut arriver, quelques réprimandes, faites peut-être sur un ton dur, aigre, hautain ; il lui a été donné des ordres, peut-être avec un visage qui semblait trahir l'amer plaisir de ne se montrer jamais content. Du moins, on l'a regardée comme une de ces personnes qui ne viennent à l'esprit que lorsque manque ou tarde, ne serait-ce qu'un instant, une chose attendue, tant il paraît naturel à certains d'exiger que tout soit parfait, que tout arrive à point. On ne songe aucunement à la fatigue, au dévouement, aux soins, à la peine que lui a coûtés la diligence qu'elle a mise à son travail ; jamais une bonne parole ne vient l'encourager, jamais un sourire réconfortant la soutenir et la guider, jamais un regard aimable ranimer la flamme. Dans la solitude de sa petite chambre, quelle récompense, plus précieuse que l'or, ne serait pas en ce moment, n'eût pas été durant la journée une parole, un regard, un sourire vraiment humain ! Comme par là son âme sentirait le lien que la nature a établi même entre serviteurs et patrons ! La nuit, attendant le retour de ses maîtres, la petite servante veillera sur les enfants qui dorment, tandis que sa pensée et son cœur s'envoleront à son village pour estimer et proclamer plus heureux les serviteurs qui travaillent sur le bien de son père (cf. Luc, xv, 17). Si elle est avancée en âge, elle pensera peut-être avec un nostalgique regret au foyer qu'elle eût pu fonder, elle aussi, modeste foyer où elle eût de ses chants et de ses caresses égayé ses enfants au berceau.

Pénétrez dans l'âme de cette domestique chez qui vient se joindre à la lassitude du corps l'angoisse d'un cœur qui évoque le passé. Les maîtres de la maison, s'ils sont mondains, y feront bien rarement attention : songeront-ils même peut-être qu'elle a une âme ? On n'osera pas, Nous voulons le croire, lui interdire d'accomplir ses devoirs de chrétienne : mais voilà, souvent on ne lui en laissera ni la possibilité ni le temps ; moins encore on lui permettra de suivre les appels intimes de sa piété et de pourvoir aux intérêts de sa vie morale et spirituelle.

La maîtresse de maison, sans doute, n'est pas toujours dure et méchante de caractère ; au contraire, elle est souvent pieuse, elle visite les pauvres de l'endroit, elle secourt les nécessiteux et soutient les bonnes œuvres ; mais, sans vouloir généraliser, elle voit mieux la pauvreté qui est au-dehors que la pauvreté qui est à son foyer : elle ignore qu'une pauvreté plus triste encore, la pauvreté du cœur, loge sous son propre toit. Elle ne s'en doute même pas ; jamais elle ne s'est approchée de sa servante avec un cœur de femme, avec un cœur de mère, après les travaux de la journée. Ces travaux de la servante, comment la patronne les connaîtrait-elle, si elle ne les a jamais faits de sa vie ?

Aurait-elle donc cette courtoise et noble dignité de maîtresse qui sait, sans avoir à craindre de se diminuer, user de bonté envers une jeune servante ? Pourquoi n'irait-elle pas vers ce pauvre cœur qui reste ferme dans l'humilité de sa tâche, dans les peines de sa vie, dans une obéissance plus que respectueuse envers celle qui n'est pas sa mère ? Maîtresse et servante, deux noms différents, mais en l'une et l'autre de ces deux personnes c'est la même nature humaine, lors même que l'une, sur cette terre, est, du moins en apparence, plus heureuse que l'autre, et plus fortunée. Devant Dieu leur Créateur, elles sont l'une et l'autre servantes, et pourquoi donc oublie-t-on que la plus petite est d'abord servante de Dieu par son âme, et ensuite seulement servante des hommes par son travail ? Grâce au ciel, bien-aimés fils et filles, vous avez d'autres sentiments et Nous voulons croire que le tableau que nous venons de tracer n'est point celui que vous avez sous les yeux dans vos propres familles.

Devoirs pour les domestiques d'une honnêteté consciencieuse et d'une délicate humanité.

Mais, s'il faut que les patrons traitent leurs domestiques avec honnêteté et bienveillance, les domestiques n'ont-ils pas à leur tour des devoirs spéciaux envers les patrons ? La justice et l'humanité ne sont-elles pas des vertus qu'ils doivent, eux aussi, pratiquer ? Se comporteraient-ils selon la justice et l'humanité, les domestiques qui manqueraient aux règles de l'honnêteté, tromperaient leurs patrons, divulgueraient les secrets de la famille où ils demeurent, tiendraient sur elle des propos qui pourraient lui nuire, ne prendraient pas un soin vigilant de ce qu'on leur confie ? Que dire de ces domestiques et de ces servantes qui s'occupent et s'acquittent de leur travail avec négligence, ne l'accomplissant que dans la mesure du strict nécessaire, ni plus ni moins, et qui se tiennent à l'écart de la vie familiale au point de n'éprouver et de ne manifester rien d'un cœur humainement délicat et prêt à se dévouer aux heures de maladie, de fatigue, de malheur, de deuil des patrons et de leurs enfants ? Et s'ils étaient irrévérencieux - Nous ne voudrions pas dire insolents - d'une attitude froide, indifférente à tout ce qui a trait au foyer, si par leurs propos, leurs murmures, leurs procédés, ils devenaient parmi les autres domestiques et peut-être même parmi les enfants, des semeurs de mécontentement, de mauvais esprit, ou - ce qu'à Dieu ne plaise ! - de scepticisme, d'impiété, d'impureté, de débauche, quel nom donner à ces serviteurs et à ces servantes qui font le déshonneur de leur classe, pourtant si méritante ? A vous-mêmes de le penser et d'en juger.

Que patrons et domestiques vivent en serviteurs de Dieu dans l'union au Christ.

Mais si, revêtus de la même nature humaine que Dieu a formée en nos premiers parents, patrons et domestiques ont un commun Seigneur et Patron qui est Dieu, ils se distinguent chacun devant Dieu par le libre arbitre que le Créateur a remis aux mains et au conseil de l'homme. C'est ainsi que vous trouverez de bons et de mauvais maîtres, de bons et fidèles serviteurs, et des domestiques inutiles et mauvais. Mais les uns et les autres, Dieu les jugera, et il leur rendra à tous selon leurs mérites ou selon leurs démérites, non pas seulement pour ce qui regarde son service, mais encore pour ce qui regarde le service des hommes. Que les maîtres ne s'enorgueillissent point de leur autorité, car toute autorité vient d'en haut. C'est pourquoi le regard du chrétien sait contempler dans toute autorité, dans tout supérieur et jusque dans le patron, le reflet de l'autorité divine, l'image du Christ, qui, bien qu'il fût dans la condition de Dieu, a bien voulu prendre la condition de serviteur et devenir notre frère en la nature humaine. Ecoutez ce que nous enseigne l'apôtre Paul : « Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair avec respect et crainte et dans la simplicité de votre cœur, comme au Christ, ne faisant pas seulement le serviteur sous leurs yeux, comme pour plaire aux hommes, mais en serviteurs du Christ, qui font de bon cœur la volonté de Dieu. Servez-les avec affection, comme servant le Seigneur, et non des hommes, assurés que chacun, soit esclave, soit libre, sera récompensé par le Seigneur de ce qu'il aura fait de bien. Et vous, maîtres, agissez de même à leur égard et laissez là les menaces, sachant que leur Seigneur et le vôtre est dans les cieux et qu'il ne fait pas acception de personnes » (Eph., vi, 5-9). - « Vous, maîtres, rendez à vos serviteurs ce que la justice et l'équité demandent, sachant que vous aussi vous avez un maître dans le ciel » (Col., iv, 1).

Levons donc les yeux au ciel et, à la lumière de cette pensée que patrons et serviteurs doivent se considérer comme égaux en face de leur commun Maître et Seigneur, admirons l'évangéliste saint Jean, qui, dans son ravissement céleste, se prosterne aux pieds de l'ange qui l'a guidé et instruit, pour l'adorer. Mais que lui dit l'ange ? - « Garde-toi de le faire ! Je suis serviteur au même titre que toi et que tes frères les prophètes, et que ceux qui gardent les paroles de ce livre. Adore Dieu » (Apoc., xxii, 8-9).

Que leur commune dignité d'enfants de Dieu les rendent frères.

2. Adorons Dieu dès ici-bas, nous aussi, élevons-nous au-dessus de la nature. Selon la nature, les hommes et les anges sont naturellement les serviteurs de Dieu ; mais dans l'ordre de la grâce nous sommes élevés plus haut que la condition de serviteurs, nous sommes élevés jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu. La foi chrétienne monte plus haut que la nature. « Voyez, s'écriait le même apôtre saint Jean, voyez quel amour le Père nous a témoigné, que nous soyons appelés enfants de Dieu et que nous le soyons en effet ! » (i Jean, iii, 1). Ainsi, fils d'un même Père, nous criions vers lui : « Notre Père, qui êtes aux cieux. » Ainsi, patron et serviteur se retrouvent et sont frères. Ecoutez l'apôtre et Docteur des nations, saint Paul, recommander à son cher Philémon un esclave fugitif, Onésime, qu'il avait entretemps converti à la foi, écoutez ses paroles : « Reçois-le non plus comme un esclave, mais comme un frère très cher » (Phil. 16).

Qu'entre patron et domestique règne la douceur, règne la patience, règne la fraternité !

Ce n'est pas le souci du rang social qui doit primer, mais le souci chrétien de vie fraternelle.

On dira qu'il faut aussi maintenir son rang à l'égard des domestiques. Oui, maintenez votre rang, mais aussi votre dignité de frères, à la suite du Fils de Dieu, le Verbe fait chair qui nous donna l'exemple de l'humilité et de la douceur et ne vint pas sur la terre pour être servi, mais pour servir (Matth., xx, 28). Ne vous récriez point : pareille attitude ne portera atteinte ni à votre dignité, ni à votre autorité de chef de famille ou de maîtresse de maison. Dans son commentaire à la lettre de saint Paul que Nous venons de vous citer, saint Jean Chrysostome expose en peu de mots toute cette doctrine : « Ne nous emportons pas contre nos serviteurs, mais apprenons à leur pardonner leurs manquements ; ne soyons pas toujours durs avec eux ; s'ils sont bons, ne rougissons pas de vivre avec eux. Pourquoi aurions-nous à en rougir, quand saint Paul ne rougit point d'appeler Onésime son fils et son frère bien-aimé ? Que dis-je Paul ? Le Maître de Paul ne rougit point d'appeler nos esclaves ses frères, et nous, nous en rougirions ? Considérez plutôt l'honneur qu'il nous fait à nous-mêmes d'appeler nos serviteurs ses frères, ses amis et ses cohéritiers » ^[2].

Enfin, tous membres du Corps mystique, qu'ils mettent dans la diversité de leur position, leur vie au service d'amour les uns des autres.

3. Elevons-nous de lumière en lumière. C'est la gloire de notre foi que les mystères se révèlent toujours d'autant plus hauts et plus profonds qu'ils resplendissent davantage de secrète et divine vérité. Serviteurs de Dieu, enfants de Dieu par la régénération baptismale dans l'eau et l'Esprit-Saint, frères devant le Père des cieux, voilà ce que nous sommes tous dans la communauté chrétienne. Mais le grand apôtre Paul s'élève encore plus haut et nous fait contempler la doctrine de Jésus-Christ dans la lumière d'une admirable figure, affirmant que, en tant que chrétiens, nous sommes plus que frères, nous sommes membres d'un même corps, le Corps mystique du Christ. Cette doctrine ne met-elle point la diversité des conditions et fonctions humaines en lumineuse harmonie avec l'union plus intime, plus vibrante, plus sensible qui doit régner entre chrétiens comme entre les divers membres d'un même corps vivant ? Ne jette-t-elle pas une vive lumière sur la condition de service des plus nobles et sur la noblesse des plus humbles ? « Comme le corps est un et a plusieurs

membres, écrit l'Apôtre, et comme tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ. Tous, en effet, nous avons été baptisés dans un seul Esprit pour former un seul corps... et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit... L'œil ne peut pas dire à la main : Je n'ai pas besoin de toi, ni la tête dire aux pieds : Je n'ai pas besoin de vous... Et si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui ; si un membre est honoré, tous les membres s'en réjouissent avec lui » (i Cor., xii, 12-13 ; 21-26).

L'image est si transparente qu'elle n'a besoin ni de commentaires, ni d'explications. Elle peut utilement s'appliquer aux rapports entre maîtres et domestiques. Celui qui a la dignité et le nom de patron vraiment chrétien ne pourra pas, s'il a l'esprit du Christ, ne pas ressentir les souffrances et les nécessités de ses subordonnés ; il ne pourra point ne pas remarquer non seulement leurs besoins et leurs soucis d'ordre matériel et temporel, mais aussi, alors que souvent les domestiques eux-mêmes les ignorent ou n'y comprennent rien, les besoins et soucis de la vie de leur âme. S'élevant au-dessus du bas monde des intérêts, il s'appliquera à encourager et à promouvoir la vie chrétienne de ses subordonnés et serviteurs ; il veillera que durant les heures dangereuses des loisirs, servantes et domestiques trouvent un refuge dans les œuvres instituées pour eux et que leur esprit et leur cœur y reçoivent une solide formation et instruction surnaturelles. De leur côté, le bon serviteur, la fidèle servante mettront leur propre honneur dans tout ce qui honore la famille où ils vivent, puisqu'ils concourent par leur humble travail, leur amour et leur vertu, à la dignité, à la splendeur et à la sainteté de la maison.

Un tel spectacle familial rappelle à Notre esprit l'exclamation de louange que poussa la reine de Saba en présence de Salomon, après tout ce qu'elle avait vu dans le palais royal : « Heureux tes gens, heureux tes serviteurs, qui sont continuellement devant toi ! » (iii Rois, x, 8).

Afin que Nos paroles paternelles, chers jeunes époux, soient pour vous, par la faveur de la grâce divine, un gage fécond de bonheur dans le sage gouvernement des familles chrétiennes que vous venez de fonder, Nous vous accordons de tout Notre cœur la Bénédiction apostolique.

Source : *Documents Pontificaux de S. S. Pie XII*, Édition Saint-Augustin Saint-Maurice. - D'après le texte italien de *Discorsi e Radiomessaggi*, t. IV, p. 165 ; cf. la traduction française des *Discours aux jeunes époux*, t. II, p. 199.

Notes de bas de page

1. *Enarr. in Psalm.* 124, n. 7 ; *Migne, P. L.*, t. 37, col. 1653.[↩]
2. *In Epist, ad Philem.* Homil. 2, n. 3 ; *Migne, P. G.*, t. 62, col. 711.[↩]